

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00464

Numéro SIREN : 894 752 161

Nom ou dénomination : ATOM & CIE

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2023 sous le numéro de dépôt 11243



Désignation de l'entreprise		ATOMÉCIE				Néant *		
Adresse de l'entreprise		16 Lotissement Belles Feuilles		01160	PONT D'AIN			
SIRET		8 9 4 7 5 2 1 6 1 0 0 0 1 4						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		11		
				Exercice N clos le 2022-12-31				
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions		
				1		2		
						3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028		030			
	Immobilisations financières * (1)		040	121 260	042		121 260	
	Total I (5)		044	121 260	048		121 260	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
		Autres * (3)	072		074			
	Valeurs mobilières de placement		080	15	082		15	
	Disponibilités		084	1 633	086		1 633	
	Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	1 648	098		1 648		
Total général (I + II)			110	122 908	112		122 908	
PASSIF						Exercice N NET		
						1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	90 000	
	Écarts de réévaluation					124		
	Réserve légale					126	9 000	
	Réserves réglementées *					130		
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	)	132	15 628	
	Report à nouveau					134		
	Résultat de l'exercice					136	12 538	
	Subventions d'investissement					137		
	Provisions réglementées					140		
	Total I					142	127 166	
Provisions pour risques et charges					Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	(6 084)	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	1 778	
	Autres dettes	(	dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	48	)	172	48
	Produits constatés d'avance					174		
Total III					176	(4 258)		
Total général (I + II + III)						180	122 908	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	0
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	360
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise ATOMECE				Néant *		
						Exercice N clos le		
A – RÉSULTAT COMPTABLE						Formulaire déposé au titre de l'IR 018		
						2022-12-31		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			Services *		217		218	
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production stockée *						224	
	Production immobilisée *						226	
	Subventions d'exploitations reçues						230	
	Autres produits						232	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							234	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						236	
	Variation de stocks (marchandises) *						238	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						240	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						242	
	Autres charges externes *		(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				244	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243		244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. annexe 380)						252	
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
Autres charges		{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)							264	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	
Produits financiers (III)		280	15 360		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	
B – RÉSULTAT FISCAL						Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		
				312	12 538		314	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324			
	Divers * dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		{	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU – TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexes A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	354	
							1 712	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * 3 872		dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	372	
							1 712	

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 122 908€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice net comptable de 12 538€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Événements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Filiales et Participations :

	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus		Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
Filiales détenues à plus de 50 %										
A.TOM	1 500,00	37 183,14	100,00					336 989,03	13 559,82	

Autres Participations :

	Valeur Comptable Titres détenus		Prêts et avances consenties	Cautions	Dividendes encaissés
	Brute	Nette			
Filiales détenues de 10% à 50 %					
A2G	500	500			

PASSIF

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	
	Charges sociales	
	Charges fiscales	
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	
	Dettes participations Groupes	
	Dettes participations Hors Groupe	
	Dettes sociétés en participation	
	Fournisseurs	
	Associés	
	Banques	16
	Concours bancaires courants	
Autres Charges	Factures à recevoir	1 778
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	
	Participations des salariés	
	Personnel	
	Organismes Sociaux	
	Autres charges fiscales	
	Divers	
Total		1 794

ATOM & CIE

Société par actions simplifiée capital de 90 000 euros
Siège social : 13 Bis rue de la Catherinette
16 Belles Feuilles, 01160 PONT D'AIN
894 752 161 RCS BOURG EN BRESSE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 12 538,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 12 538,26 euros

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 28 165,86 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

